

**Responsable UE**  
Céline Schnitzler

**Présidente de jury**  
Fabienne Pironet

**Secrétaire de jury**  
Laurence Bourgeois

**Contact**  
service.etudiants@saint-  
luc.be  
+32 4 341 81 33

**Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre  
2 crédits • 40 points • 30 heures  
Prérequis : 1A217 Ergonomie

## Activité.s d'apprentissage

---

### A2141 - Sciences appliquées - ergonomie et physiologie

2 crédits • 40 points • 30 heures • Schnitzler Céline

## Acquis d'apprentissage

---

Au terme du cours d'**ergonomie et anthropométrie**, l'étudiant est capable de :

- Expliquer les concepts précis d'ergonomie et d'anthropométrie en situation
- Opérer une recherche dans le savoir existant, les bases de données et la littérature spécialisée de manière autonome et exhaustive
- Utiliser les méthodes de recherche et d'analyse de manière opportune et valide pour analyser des situations concrètes
- Synthétiser, en groupe, leur analyse en recommandations ergonomiques exploitables pour un projet d'architecture d'intérieur
- Rédiger un rapport ergonomique écrit qui sera présenté oralement et qui respecte une méthodologie correcte.

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

---

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

## Compétences

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C6 C7 de notre référentiel interne.

### Objectifs

---

Appliquer la notion d'adaptation à l'homme dans un projet d'architecture d'intérieur

### Contenu

---

- Méthodes de recherche et d'analyse :

Le cours expose et développe les méthodes de recherche et d'analyse en ergonomie dont les étudiants devront se servir pour leurs travaux : recherches bibliographiques, enquête, étude expérimentale, simulation de proposition.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Les étudiants étudient selon les méthodes ergonomiques un ou plusieurs aspects d'une situation donnée, en lien avec l'architecture d'intérieur. L'exercice vise à intégrer la dimension ergonomique dans le processus de création.

L'exercice prendra la forme d'un rapport écrit à destination du professeur et d'une présentation orale à destination des autres étudiants, afin que chacun profite des recherches des autres mais aussi pour apprendre à synthétiser sous une forme efficace, pratique et utile le résultat de leurs recherches.

Une seconde étude de cas portera sur du mobilier.

### Bibliographie

---

Dufour M., Pillu M., 2006, « Biomécanique fonctionnelle », Masson, Issy-les-Moulineaux.

Eastman Kodak Company, 2004, « Kodak's ergonomics design for people at work », Wiley, New York.

Falzon P., 2004, « Ergonomie », PUF, Paris.

Norman D., 2013, « The design of everyday things », Artists Rights Society, New York/ADAGP, Paris.

Rabin D., 2009-2010, « La maison sur mesure », Éditions Le Moniteur, Paris.

Tilley A. et Dreyfuss H., 2002, « The measure of man and woman », Wiley, New York.

Weinschenk S.M., 2011, « 100 things every designer needs to know about people », New Riders, Berkeley.

## **Mode d'évaluation pratique**

---

La cotation finale tient compte des différentes étapes intermédiaires et du travail final.

Pondération :

Travail de groupe : 70%

Travail individuel : 30%

Seconde session : l'étudiant doit représenter le ou les travaux en échecs durant l'année, selon les mêmes consignes (il est donc dispensé des travaux réussis). Il peut s'agir au choix d'un nouveau travail ou d'une amélioration du travail précédent.

Critères d'évaluation : voir fiche d'évaluation.

## **Support de cours**

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours